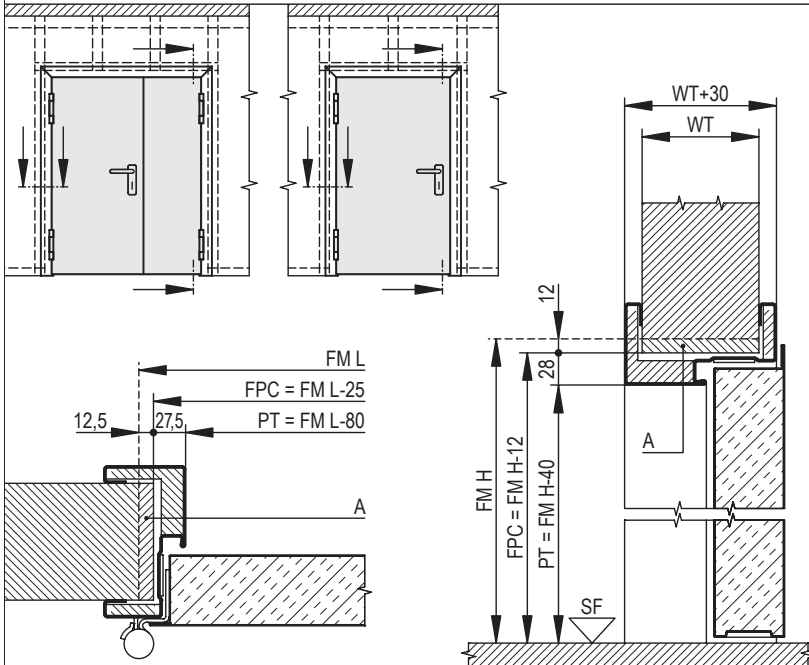


# NOTICE DE POSE, D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN POUR PORTES PROGET EI<sub>2</sub>60 ET MULTIUSAGE AVEC DORMANT A RECOUVREMENT

**NINZ S.p.A.**  
 corso Trento, 2/A  
 I-38061 ALA (TN) / ITALIA

**I65-F**  
 5001502/5  
 04/14 1/2



## ATTENTION:

- en cas de porte coupe-feu, il est impératif de réaliser la cloison en plaques de plâtre selon les critères prévus par la certification de la cloison même, et de recouvrir le tableau (baie) avec une couche de plâtre cartonné de 12,5mm d'épaisseur (A).
- les portes multi-usage ne sont pas munies de joints intumescents, isolation du dormant ni de sélecteur de fermeture.

## LEGENDE

|      |   |
|------|---|
| A    | plâtre cartonné de 12,5mm d'épaisseur (en cas de porte coupe-feu seulement) |
| SF   | niveau du sol fini  |
| FM L | largeur de commande de la porte   |
| FM H | hauteur de commande de la porte   |
| FPC  | dimension tableau à réaliser  |
| PT   | passage net du dormant  |
| WT   | épaisseur de la cloison min. 75mm   |

**1**

GAUCHE (SX) DROITE (DX)

**2**

Définir le niveau du sol fini (SF). Réaliser des petites entailles en position des paumelles, des pions anti-dégondage et de la serrure.

**3**

**4**

Insérer dans le tableau (trou) de la cloison chaque profil du dormant, en suivant bien la séquence du croquis.

**5**

Assembler les quatre angles des profils du dormant en les bloquant avec les vis autotaraudeuses fournies.

**6**

Bloquer le dormant en respectant bien le SF et bien d'aplomb. Fixer le dormant par les trous prévus et appliquer les bouchons cache trous.

**7**

Achever la fixation du dormant par les trous prévus dans la battue, en calant entre dormant et cloison si nécessaire.

**8**

Débarrer le vantail sans enlever les entretoises et cales en PA, le positionner dans le dormant. Enfiler l'axe à ressort dans la paumelle axe à ressort, situé en haut pour porte gauche ou en bas pour porte droite.

**9**

Fermer complètement le vantail, rapprocher les billes de la paumelle portante en agissant sur les deux vis sans tête, mais sans forcer. Exécuter cette opération avec le plus grand soin en allégeant le vantail pour ne pas abimer la paumelle portante.

**10**

Enlever toutes les entretoises entre vantail et dormant. Régler le vantail verticalement. Pour rehausser le vantail : dévisser la vis haute, alléger le vantail avec un pied de biche, visser la vis basse et enfin celle haute. Pour abaisser le vantail : dévisser la vis basse et visser celle haute. Exécuter cette opération avec soin, sans forcer et à l'aide d'un pied de biche.

**11**

Tendre la paumelle à ressort dans le sens d'ouverture et la bloquer avec le goujon de blocage. Même si la fermeture automatique n'est pas requise ou avec un ferme-porte, bloquer cependant par le goujon.

**12**

Monter la poignée.

**13**

RC/STD (détail "c") obligatoire pour portes coupe-feu seulement. RC2 obligatoire pour portes coupe-feu ayant des caractéristiques environnementales. Suivre la même procédure pour la pose des portes à deux vantaux, en ajoutant: a) tendre les deux paumelles à ressort - b) fixer la gâche de sol avec des chevilles - c) en cas de sélecteur de fermeture RC/STD, contrôler son réglage (appui à 90° contre le vantail de service).

**14**

Accessoires : d) joint de fond de feuillure, e) ferme-porte (les pivots à ressorts des paumelles doivent être toujours bloqués avec les goujons), barre antipanique Exus, Twist ou Slash.

# NOTICE DE POSE, D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN POUR PORTES PROGET EI<sub>2</sub>60 ET MULTIUSAGE AVEC DORMANT A RECOUVREMENT

I65-F 2/2

## NOTES GENERALES

**NORME** : les instructions devront être suivies scrupuleusement pour reproduire les conditions d'essai et pour assurer un bon fonctionnement de la porte, y comprise la fermeture automatique en outre un entretien régulier est obligatoire. Les portes multi-usage sont fournies sans isolation du dormant, joint intumescent FC ni sélecteur de fermeture.

**RESPONSABILITE** : il relève de la responsabilité du poseur de suivre les instructions de pose en détail et en particulier les postes 9, 10 et 11 pour la sécurité des utilisateurs.

**CLOISON EN PLAQUES DE PLATRE** : il relève de la responsabilité du client de réaliser les cloisons en plaques de plâtre conformément à la norme EN 1363-1, de recouvrir le tableau (baie) avec une couche de plâtre cartonné de 12,5mm d'épaisseur, et d'éviter l'affaiblissement de la résistance mécanique de la cloison. Tout cela concerne en particulier les portes coupe-feu.

**PEINTURE** : la porte standard a une finition thermolaquée par poudres époxypolyester durcies à 180°C. La surface gaufrée est particulièrement résistante. Si elle doit être repeinte nous conseillons la procédure suivante:

- poncer et dépoussiérer soigneusement ;
- appliquer une couche de fond opaque bicomposants ALCEA EPOX 5203/0059 ou équivalent (beige) ;
- peindre avec des laques ou peintures au choix.

**NETTOYAGE**: la porte sort de l'usine propre et emballée. Il est conseillé d'utiliser un chiffon et de l'eau savonneuse et de ne pas gratter la surface.

**GARANTIE**: le fabricant répond de la qualité des matériaux comme prévu par la loi. D'éventuelles réclamations pour de la marchandise manquante ou défectueuse doivent être mentionnées sur le bon de livraison ou par courrier dans les huit jours suivant la réception de la marchandise.

## ACCESSOIRES STANDARD POUR PORTES COUPE-FEU MARQUEES CE

|                                 |                            |                    |                         |
|---------------------------------|----------------------------|--------------------|-------------------------|
| Serrure Std015 :                | <b>CE</b> 0497/CPD/4265/11 | - EN 12209:2003/AC | - 3 M 3 1 0 C 2 H A 2 0 |
| Paumelles :                     | <b>CE</b> 0789-CPD-2005    | - EN 1935:2004     | - 4 7 7 1 1 4 0 14      |
| Sélecteur de fermeture RC/STD : | <b>CE</b> CPD-0425-1153    | - EN 1158:2003     | - 3 5 5/3 1 1 4         |

Le marquage **CE** de la serrure Std019 du vantail passif des portes à deux vantaux, c'est valide seulement si sur le vantail actif est installée une barre antipanique ou une poignée d'urgence.

## NOTICE D'UTILISATION ET D'ENTRETIEN POUR PORTES PROGET

Toutes les portes coupe-feu ou positionnées sur les sorties d'urgence doivent être bien contrôlées pour s'assurer qu'elles n'ont pas été endommagées et qu'elles ferment normalement. Le contrôle doit assurer que la porte tourne bien, que le dispositif de fermeture automatique soit fonctionnant. Les contrôles doivent survenir périodiquement pour s'assurer que les dispositifs de fermeture automatique et d'ouverture soient fonctionnant et que les portes se ferment parfaitement. Les portes doivent être libres de toute obstruction (norme CE).

Toutes les 5000 ouvertures et de toute façon au moins tous les 6 mois il faut exécuter les opérations suivantes:

- lubrifier les paumelles portante;
- lubrifier les paumelles à ressort, surtout les ressorts lui-même en l'enlevant;
- remonter les ressorts et bloquer avec les goujons. Contrôler que la force des ressorts soit suffisante pour refermer une porte ouverte à 30±2°;
- lubrifier la serrure du vantail de service et surtout le logement du pêne.

Pour les portes à deux vantaux, effectuer les contrôles supplémentaires suivantes:

- vérifier le bon fonctionnement des tringles haute et basse de la crémonne du vantail semi-fixe et lubrifier;
- bien nettoyer le trou de la gâche de sol;
- lubrifier la serrure centrale du vantail semi-fixe et le dispositif de type pêne en partie haute;
- contrôler le bon fonctionnement du sélecteur de fermeture. En cas de RC/STD, vérifier que la position en ouverture (environ 90° contre le vantail de service), lubrifier le point charnière du sélecteur.

Tous les éléments de la porte doivent être vérifiés, ainsi que tous les accessoires, à savoir, poignées, anti-paniques, ferme-portes, etc. Toutes les parties en mouvement doivent être lubrifiées.

En cas de mauvais fonctionnement, consultez-nous pour changer des pièces défectueuses ou prenez contact avec votre installateur.

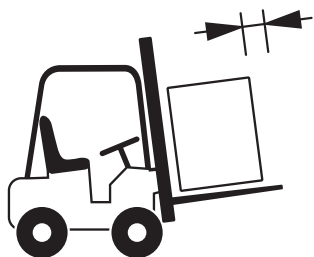
Attention! Utilisez du lubrifiant à basse fluidité.

## DEPLACEMENT ET STOCKAGE - EVENTUELLES RECLAMATIONS

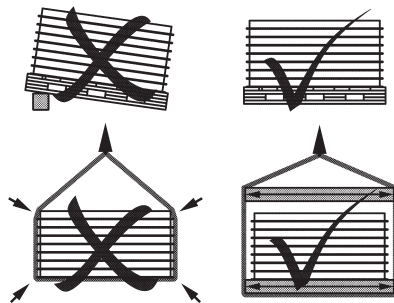
**DEPLACEMENT** : en cas de déplacement avec sangles ou câbles de levage, il faut leurs placer au dessous des semelles, en évitant de leurs positionner au dessous des planches (traverses) des palettes; éviter que les sangles/câbles écrasent les portes, si nécessaire en interposant des entretoises en partie haute. Ne pas déplacer les vantaux avec ventouses.

**STOCKAGE** : le destinataire de la marchandise doit veiller à la stocker dans un lieu adéquat à l'abri des agents atmosphériques et de l'action des rayons du soleil. Si, pendant les opérations de transport, de chargement ou déchargement, la marchandise est mise en contact avec de la pluie ou de la neige, il est indispensable d'intervenir rapidement et d'enlever le film plastique de protection individuelle et de redresser les portes verticalement pour permettre un bon séchage.

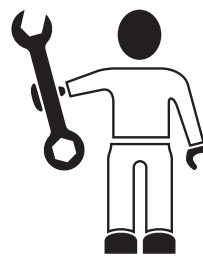
**RECLAMATIONS** : tout défaut extrinsèque sur les portes doit être noté sur le bon de livraison qui est remis signé au transporteur et le fabricant doit en être informé dans les 48 heures par lettre recommandée avec accusé de réception. Tout défaut intrinsèque, ainsi que le précisent les conditions générales de ventes, doit être signalé au fabricant dans les huit jours suivant la livraison, par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans tous les cas, les produits qui présentent des défauts, ne pourront être mis en œuvre et ils devront être tenus à la disposition du fabricant ou de son représentant.



Déplacer la marchandise avec l'équipement approprié.



Entreposer et déplacer le matériel avec soin.



Mise en œuvre par du personnel qualifié.



Ne pas exposer aux agents atmosphériques.